

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VIE ET BOULOGNE

VOTRE NOUVELLE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES EN



RAPPEL : QU'EST CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Une communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle est gouvernée par un conseil communautaire au sein duquel chaque commune dispose au minimum d'un siège.

POURQUOI FUSIONNER LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE ET DU PAYS DE PALLUAU ?

La loi pour la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (NOTRe) vise à renforcer les intercommunalités, à les réorganiser selon un seuil de population correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et à permettre d'organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent. Ainsi les EPCI doivent compter, sauf exception, une population d'au moins 15 000 habitants. **Il est prévu que les communautés de communes Vie et Boulogne et du Pays de Palluau fusionnent au 1^{er} janvier 2017.**

UN NOUVEAU TERRITOIRE



FUSION

VIE ET BOULOGNE
PAYS DE PALLUAU



15

COMMUNES



41 663

HABITANTS



489,28

KM²



47

CONSEILLERS

La Vie, la Boulogne et la petite Boulogne traversant les territoires des deux intercommunalités, la future communauté de communes s'appellera Vie et Boulogne. Elle conservera le logo Vie et Boulogne et son siège au Poiré-sur-Vie. Le conseil communautaire (47 conseillers dont 10 vice-présidents) et une cinquantaine d'agents travailleront conjointement au service du territoire.

LES COMPÉTENCES EN 2017

La communauté de communes exerce des compétences dans différents domaines tels que l'environnement, le tourisme, l'enfance... De ces compétences découlent des actions et moyens mis au service des habitants du territoire.


Découvrez certaines de ces compétences et ce qui va changer en 2017.




MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Une Maison de services au public va ouvrir, le mercredi 3 janvier 2017, dans les locaux de l'ancienne communauté de communes du Pays de Palluau. C'est un lieu d'information et d'accompagnement (accueil, information, aides à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives...) pour les habitants du territoire.

La Maison de services au public de Palluau accueillera une **agence postale** (ouverture le 6 décembre), une permanence d'information de l'intercommunalité et différents opérateurs (CAF, MSA, Pôle Emploi...).

 Mardi et mercredi : 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Jeudi : 9 h à 12 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h
(Fermée le lundi)

 2, avenue de la République
85670 Palluau



ÉDUCATION ROUTIÈRE

Des actions de prévention et de sensibilisation au profit des scolaires seront assurées à la rentrée scolaire 2017.

Le collège de Palluau pourra bénéficier de la formation, en plus des collèges d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie et de Bellevigny.



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Des prestataires assureront la collecte des ordures ménagères. Pour les villages, le passage se fera toutes les deux semaines et pour les bourgs, il se fera une fois par semaine ou toutes les deux semaines au choix.

TRI SÉLECTIF

Le système de tri sélectif ne change pas (collecte des sacs jaunes ou points d'apport volontaire selon les communes).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Des prestations de vidanges des fosses septiques seront proposées.

DÉCHÈTERIES

Accès illimité à toutes les déchèteries du territoire (Aizenay, Le Poiré-sur-Vie, Belleville-sur-Vie commune de Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-La-Chevassse et Saint-Paul-Mont-Penit).

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La destruction de nids de frelons asiatiques sera gratuite pour les particuliers.



TOURISME

La communauté de communes assurera la gestion des Offices de Tourisme d'Apremont et du Poiré-sur-Vie, du bureau touristique d'Aizenay et d'un bus touristique itinérant, ainsi que le développement des animations touristiques.

LES COMPÉTENCES EN 2017



ENFANCE ET JEUNESSE

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

À compter de la rentrée scolaire 2017, la future intercommunalité prendra en charge le transport et les entrées aux piscines du Poiré-sur-Vie et d'Aizenay pour les enfants des écoles primaires du territoire. **Ainsi, tous les enfants pourront bénéficier de cours de natation.**

LE RELAIS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Un projet de fonctionnement du RAM (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s), à l'échelle du territoire a été élaboré.

Ses missions sont maintenues et s'organisent autour de trois pôles :

- Pôle ouest : Apremont, Aizenay, Maché, Saint-Paul-Mont-Penit et La Chapelle-Palluau.
- Pôle est : Beaufou, Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne et Saint-Denis-la-Chevasse.
- Pôle centre : Falleron, Grand'Landes, Saint-Etienne-du-Bois, Palluau, Le Poiré-sur-Vie et La Genétouze.

ANIMATIONS « JEUNESSE »

Les animations destinées aux jeunes (de 10 à 17 ans) seront maintenues sur les communes d'Apremont, Palluau, La Chapelle Palluau, Saint-Paul-Mont-Penit, Grand'Landes, Saint-Etienne-du-Bois, Maché et Falleron.



CULTURE

PASS LECTURE

En 2017, un seul et unique Pass Lecture permettra toujours l'accès aux 17 bibliothèques et médiathèques.

LES AUTRES COMPÉTENCES

- l'aménagement de l'espace,
- le développement économique,
- l'accueil des gens du voyage,
- la gestion des milieux aquatiques,
- le logement et le cadre de vie,
- l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire,
- la création et la gestion des Maisons de services publics,
- la défense contre les incendies,
- les communications électroniques...

D'autres compétences sont susceptibles de s'ajouter à cette liste en 2017, 2018 et 2019 selon les choix des élus et des obligations contenues dans la loi.

PLUS D'INFORMATIONS SUR

WWW.VIE-ET-BOULOGNE.FR

Communauté de communes Vie et Boulogne

Z.A. de la Gendronnière - 24, rue des Landes - 85170 LE POIRE-SUR-VIE
accueil@vieetboulogne.fr - 02 51 31 60 09 - www.vie-et-boulogne.fr

Conception : Communauté de communes Vie et Boulogne - Droits d'images : Carine Fournier, Freepik, CCVB - Impression : Impression Direct

